

COMMUNE DE CUVAT ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC ET ENJEUX THEMATIQUES

POPULATION

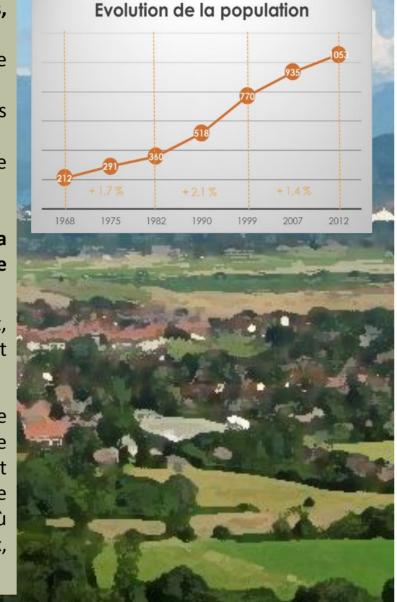
1

CONSTAT : • Une commune qui a conservé des caractéristiques rurales, malgré le développement d'une structuration sociale périurbaine.

- Une croissance démographique soutenue (... mais des projections de croissance ralentie à l'échéance du PLU).
- Une croissance démographique portée par un solde migratoire très fort.
- Une plus large représentation des Catégories Socio-Professionnelle (CSP) moyennes et supérieures.

ENJEUX ET QUESTIONNEMENTS :
Une attractivité très forte de la commune qui s'est traduite jusqu'à présent par un dynamisme démographique porteur d'équilibres :

- La structure de la population : jeune, active et diversifiée socialement, est le résultat d'un solde migratoire fort ces dernières années, qui s'est accompagné de la production d'un parc de logements diversifié.
- La mixité sociale et générationnelle : un capital précieux pour le dynamisme et l'animation de la commune, à pérenniser, dans le contexte d'un "ralentissement" très probable de cet apport démographique à l'avenir, compte-tenu des impératifs de limitation de la consommation d'espace, dans le contexte d'un territoire "fini", où s'exercent d'autres enjeux (économiques, environnementaux, agricoles, paysagers...).



LOGEMENTS

2

CONSTAT:

Une croissance continue du parc de logements mais des projections de croissance nettement ralentie à l'échéance du PLU.

Un coût du logement "intermédiaire", contribuant à l'attractivité de la commune.
Une part importante de résidences principales (plus de 85% du parc de logements).
Des logements collectifs encore largement minoritaires, mais qui tendent à se développer.
Une prédominance des logements de grande taille et un parc de logements relativement récent.

Une urbanisation diffuse.

ENJEUX ET QUESTIONNEMENTS : Une croissance future à encadrer quantitativement, qualitativement et spatialement :

- Quelle perspective d'évolution démographique à échéance du PLU ?
- Mais surtout quels types de logements ?
 - Pour pérenniser une mixité sociale et générationnelle : un parc de logement qui permette le renouvellement régulier de la population,
 - Pour garantir le maintien des équilibres du territoire (économie de l'espace, paysagers, agricoles...),
 - Mais aussi pour respecter les objectifs fixés (par la loi ENE) en matière d'impact environnemental.
- Quelle répartition spatiale ? pour un bon fonctionnement (notamment en termes de transports et de proximité des services), le maintien des qualités du paysage et le renforcement du chef-lieu, comme pôle de vie.

EMPLOI ET ACTIVITES ECONOMIQUES

3

CONSTAT:

- Une forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour les actifs de CUVAT.
 Un projet de création d'une zone d'activité reconnue comme
- « emblématique régionale » par le SCOT.
- Un tissu artisanal diversifié.
- Une activité touristique encore marginale, mais porteuse de potentiels de développement.
- Une offre de commerces et services de proximité présente, complétée par ceux disponibles dans les communes voisines et les bassins de vie genevois et annécien.
- L'agriculture : une activité économique importante pour la commune, mais sous pression du fait de la croissance urbaine.

ENJEUX ET QUESTIONNEMENTS :

- Le développement des zones d'activités : d'intérêt territorial à l'échelle du bassin de vie, qui devra s'accompagner d'une optimisation de l'espace et composer avec des enjeux d'insertion paysagère et environnementale.
- Le renforcement d'une offre commerciale et de services de proximité, en mixité avec l'habitat.
- Le développement de l'activité touristique et des loisirs de proximité.
- Le maintien de l'activité agricole sur le territoire communal.



EQUIPEMENTS ET MOBILITE

4

CONSTAT:

- Une offre variée en équipements "de proximité", localisée essentiellement au cheflieu et une offre intercommunautaire complémentaire.
- Une organisation du bassin de vie générant une forte mobilité essentiellement automobile et un réseau de voiries communales supportant un trafic croissant.
- Des capacités de stationnement améliorées au chef-lieu, nécessitant toutefois d'être encore renforcées.
- Des voies sécurisées pour les modes doux, aménagées et en projet, à développer, notamment avec le réseau de mobilité douce d'agrément.
- Une offre de transport collectif (TC) limitée au transport scolaire.

ENJEUX ET QUESTIONNEMENTS :

- Des besoins identifiés et des projets en cours en faveur d'un renforcement de la proximité des services et des besoins en équipements et services publics à anticiper.
- Une réflexion amorcée pour développer une liaison de **transports collectifs** transfrontalière, à accompagner d'une réflexion pour le développement des transports partagés (co-voiturage...).
- En absence d'un TC performant, un enjeu de limitation des déplacements automobiles de proximité.
- La poursuite de l'aménagement du réseau de voiries pour sa sécurisation.
- La poursuite du développement du réseau "modes doux".

e la er. tifs des

ENVIRONNEMENT

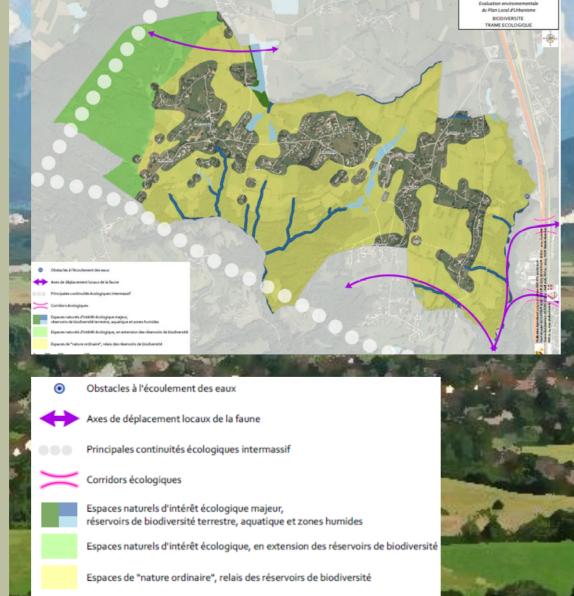
5

CONSTAT : • Plusieu

- Plusieurs réservoirs de biodiversité identifiés par des zonages environnementaux.
 Des continuums de milieux terrestres
- fonctionnels et des déplacements de la faune relativement peu contraints sur le territoire communal.
- Une urbanisation diffuse le long des axes routiers, sur l'ensemble du territoire communal et présence d'obstacles aux déplacements.

ENJEUX ET QUESTIONNEMENTS :

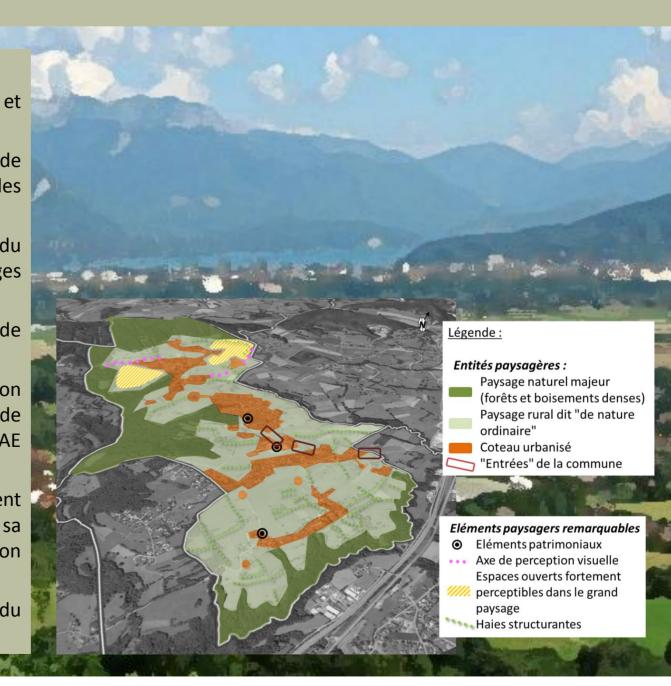
- La diversité des milieux au sein des espaces dits de « nature ordinaire » et en extension des réservoirs de biodiversité.
- La fragmentation des milieux par une diffusion du bâti.
- La dynamique fonctionnelle des espaces naturels et agricoles, notamment au niveau des continuités écologiques « inter-massif » et des axes de déplacement locaux de la faune.



PAYSAGE

ENJEUX:

- Le maintien du caractère naturel et boisé du paysage naturel majeur.
- La lisibilité du paysage rural dit de "nature ordinaire" et le maintien des espaces "ouverts".
- Le confortement de "l'urbanité" du chef-lieu, et le traitement des franges de l'urbanisation.
- La structuration urbaine des abords de la RD172.
- L'optimisation de l'espace et l'insertion paysagère du développement de l'urbanisation, notamment la future ZAE des Voisins.
- La réussite du projet de confortement du chef-lieu, afin qu'il contribue à sa structuration et au renforcement de son caractère villageois.
- La préservation et la valorisation du patrimoine bâti.









COMMUNE DE CUVAT ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

ENJEUX TRANSVERSAUX

CONSTAT GENERAL

1

CUVAT bénéficie d'une situation et d'une accessibilité privilégiées, aux portes des agglomérations d'Annecy et du Grand Genève, qui lui confèrent une forte attractivité, notamment pour l'habitat.

La commune a su tirer parti de ces atouts, en développant au cours des dernières années, un parc d'habitat important, diffus et fortement marqué par des formes d'habitat individuels. Ce parc d'habitat tend toutefois à se diversifier et contribue à renforcer la vie de proximité en accompagnement du projet de développement économique de la zone d'activité d'Allonzier-la-Caille / Villy-le-Pelloux / St-Martin-Bellevue / Cuvat...

Si le développement récent de ce parc de logement a permis un dynamisme démographique et un équilibre social et générationnel de la population communale, il conviendra de poursuivre la diversification du parc de logement :

- au profit d'une urbanisation future plus économe, en termes d'espace et de coût d'infrastructures,
- permettant de préparer les conditions d'un fonctionnement plus "soutenable", en termes de renforcement de la proximité, de densité compatible avec la mise en œuvre d'une mobilité durable et accessible à tous,
- et dans le respect des objectifs de croissance démographique attribués à Cuvat par le SCOT du Bassin annécien.

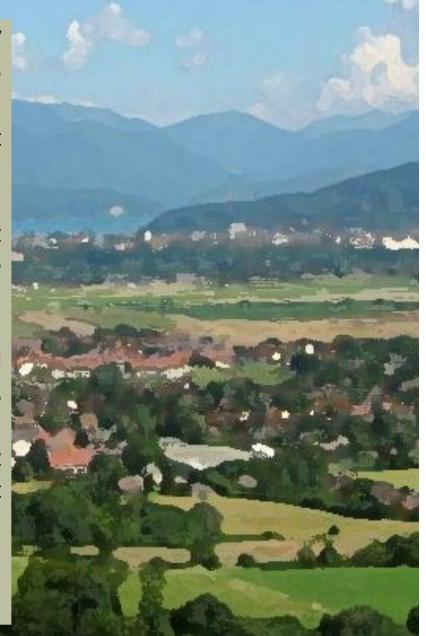
CONSTAT GENERAL

2

Le pôle d'activité économique d'Allonzier-la-Caille / Villy-le-Pelloux / St-Martin-Bellevue / Cuvat est classé "emblématique de niveau régional" par le SCOT du bassin annécien et son développement futur est stratégique, pour le dynamisme économique du territoire.

Ce développement économique doit nécessairement s'accompagner du renforcement de Cuvat comme pôle de vie, que ce soient en termes d'habitat, d'équipements et de services de proximité :

- afin de répondre aux enjeux de demain, qui orienteront nos modes de vie, notamment en termes de mobilité,
- pour un fonctionnement plus "durable" et respectueux de l'environnement, un renforcement de la qualité de vie et du cadre de vie,
- pour contribuer au projet de structuration territoriale du SCOT du bassin annécien.



ENJEUX TRANSVERSAUX

Enjeux 1

Le renforcement et l'organisation de la vie de proximité...

... pour relever les enjeux démographiques et de mobilité de demain,

⇒ au profit de la qualité de vie des habitants actuels et futurs, et d'un fonctionnement plus "soutenable".

Enjeux 2

Le confortement de l'activité économique...

... un potentiel de développement d'une économie présentielle : agriculture, tourisme, loisirs, artisanat, commerces, services

⇒ au profit de la vie et de l'animation de la commune.

Enjeux 3

La protection et la valorisation du patrimoine naturel et paysager

 des milieux naturels, agricoles et du patrimoine paysager à préserver et à valoriser,

... un mode de développement qui doit conforter la qualité du cadre de vie et limiter son impact environnemental,

ENJEUX TRANSVERSAUX

4

Enjeux 2

Le confortement de l'activité économique...

Le développement des activités industrielles et artisanales en zones d'activités :

- Localisation des secteurs de développement prenant en compte, notamment, les facteurs d'accessibilité et de fonctionnalité.
- Pour les zones d'activités existantes et futures :
 - gestion de leur insertion paysagère et urbaine et de la qualité du cadre de vie au travail,
 - optimisation de l'espace,
 - accessibilité, notamment pour les modes de déplacement "doux", à l'échelle locale et, au-delà, par transport collectif.

Le confortement des services et de l'emploi local, en mixité avec l'habitat.

Le maintien de conditions de pérennité de l'activité agricole en termes d'espace et de fonctionnalité.

Le développement des loisirs de proximité, voire du tourisme, en lien avec la qualité des paysages et la valorisation du patrimoine.



ENJEUX TRANSVERSAUX

4

Enjeux 1

Le renforcement et l'organisation de la vie de proximité...

Le confortement des fonctionnalités urbaines de proximité au cœur de la vie communale :

- Une fonction d'accueil préférentielle de la population à poursuivre, au bénéfice de la dynamique sociale et générationnelle et en lien avec le développement de l'emploi.
- Le renforcement d'une polarité qualitative, à travers l'organisation d'un cadre de vie structuré autour d'une armature d'espaces publics de qualité.
- Le renforcement de la réponse en termes d'équipements et d'infrastructures La maîtrise et l'orientation du développement de l'urbanisation :
- Poursuite du développement d'un parc de logements diversifié qui conforte l'équilibre générationnel et social de la population et facilite son parcours résidentiel.
- Maîtrise et organisation économe et raisonnée du développement futur de l'urbanisation.
- Développement prenant en compte les enjeux de la mobilité de demain.

ENJEUX TRANSVERSAUX

6

Enjeux 3

La protection et la valorisation du patrimoine naturel et paysager

La préservation de la biodiversité et de la mosaïque de milieux naturels, présents sur le territoire communal.

La préservation et la valorisation du patrimoine paysager (bâti, naturel et agricole), dans toutes ses composantes.

La valorisation et la structuration des espaces urbanisés, au profit de la qualité du cadre de vie des personnes habitant et/ou travaillant à Cuvat.

L'orientation des choix de fonctionnement et de développement futurs, afin de limiter l'empreinte environnementale de l'urbanisation, que ce soient en termes de biodiversité, de

l'urbanisation, que ce soient en termes de biodiversité, de limitation des risques, de gestion des ressources naturelles (énergétiques, eau...), d'amélioration de la qualité de l'air...



Pour tous renseignements :

Mairie de CUVAT

1 place de l'église - 74350 CUVAT

Tél : 04 50 46 86 69

Site Internet : www.cuvat.org

@mail : mairie.cuvat@wanadoo.fr

